

Délibération n° 2018-7

OBJET : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LES CONVENTIONS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT RELATIF AUX VOIRIES NON TRANSFÉRÉES AVEC LES COMMUNES CHAMPLAN, CHILLY-MAZARIN, EPINAY-SUR-ORGE, MARCOUSSIS, MASSY, MONTLHÉRY, SAULX-LES-CHARTREUX, VERRIÈRES-LE-BUISSON, VILLEJUST ET WISSOUS

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	56
Présents et représentés	:	70
Votants	:	70

Le mercredi 14 février 2018, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 8/02/2018, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
Mme. Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis

Délibération n° 2018-7

M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Sylvianne	RICHARDEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Irène BESOMBES donne pouvoir à M. Jean-François VIGIER

M. Yann CAUCHETIER donne pouvoir à M. Jean HAVEL

M. Frédéric DURO donne pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX

Mme. Sandrine GELOT donne pouvoir à M. Rémi BETIN

Délibération n° 2018-7

M. Jacques LEPELTIER donne pouvoir à Mme. Florence LORTON
 M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE
 Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à Mme. Sylvianne RICHARDEAU
 Mme. Bouchra LAOUES donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE
 M. Mustapha MARROUCHI donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN
 M. Serge MORONVALLE donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD
 Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE
 Mme. Isabelle KLJAJIC donne pouvoir à M. Claude PONS
 M. François HILLION donne pouvoir à M. Franck GAUDART
 Mme. Caroline FOUCAULT donne pouvoir à M. Thomas JOLY

DELEGUES ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc VALENTIN

Objet : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LES CONVENTIONS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT RELATIF AUX VOIRIES NON TRANSFÉRÉES AVEC LES COMMUNES CHAMPLAN, CHILLY-MAZARIN, EPINAY-SUR-ORGE, MARCOUSSIS, MASSY, MONTLHÉRY, SAULX-LES-CHARTREUX, VERRIÈRES-LE-BUISSON, VILLEJUST ET WISSOUS

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Nicolas SAMSOEN.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5216-5 VI ;

VU la délibération n°2016-169 du Conseil communautaire du 6 avril 2016 approuvant les grandes orientations du pacte financier et fiscal de solidarité ;

VU la délibération n°2016-455 du Conseil communautaire du 16 novembre 2016 portant adoption du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité ;

VU la délibération n°2017-267 du Conseil communautaire du 22 novembre 2017 portant actualisation du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité ;

CONSIDERANT la mise en place dans le cadre du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité d'un fonds de Soutien aux Investissements Communaux pour la voirie (SIV) concernant les communes n'ayant pas transféré leurs voiries au 1^{er} janvier 2018 ;

CONSIDERANT que les communes de Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Marcoussis, Massy, Montlhéry, Saulx-les-Chartreux, Verrières-le-Buisson, Villejust et Wissous n'ont pas souhaité transférer leurs voiries à la Communauté Paris-Saclay au 1^{er} janvier 2018 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de conventionner avec les communes de Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Marcoussis, Massy, Montlhéry, Saulx-les-Chartreux, Verrières-le-Buisson, Villejust et Wissous, pour préciser le périmètre des fonds de concours et les modalités de versement ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°4 « Finances, Schéma de mutualisation, Ressources Humaines, Services aux petites communes » du 5 février 2018 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. APPROUVE les termes des conventions de fonds de concours dans le cadre du SIV avec les communes de Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Marcoussis, Massy, Montlhéry, Saulx-les-Chartreux, Verrières-le-Buisson, Villejust et Wissous ;

Délibération n° 2018-7

2. AUTORISE le président à signer les conventions de fonds de concours annexées avec les communes de Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Marcoussis, Massy, Montlhéry, Saux-les-Chartreux, Verrières-le-Buisson, Villejust et Wissous;
3. DIT que les crédits sont inscrits au budget.

Fait et délibéré le mercredi 14 février 2018
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (63 VOIX)

63 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, M. Raymond RAPHAEL, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEBOEUF, M. Hervé PAILLET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-

Délibération n° 2018-7

GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique
FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI
3 CONTRE : M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Patrice GILBON
4 ABST. : M. Serge MORONVALLE, Mme. Marie-Pierre DIGARD, Mme. Michèle VIALA,
M. Michel ROUYER

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20180214-luc 123193-DE
Date AR Préfecture : 16-02-2018